

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 06 juin 2023

En exercice : 18

Présents : 14

Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois et le six juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Leila MANET, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Jean-Pierre DEMORNEX

Absents excusés : Janine BAIL (procuration à Emmanuelle LAURE), Loïc CHRISTIN (procuration à Michel BRULHART), Nicolas PIDOUX (procuration à Laurent IMBERTI)

Absent : Claude MOREIRA

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2023_27 - Objet : Demande de subvention au titre de l'aide territoriale « Equipements de proximité » du Département dans le cadre des travaux de voirie Vie de l'Etraz et rue de l'Eglise

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement des voiries Vie de l'Etraz et rue de l'Eglise.

Le coût prévisionnel des travaux a été arrêté à la somme de 132 139,00 € H.T.

Monsieur le Maire précise que cette opération est susceptible d'être éligible au titre de l'aide territoriale 2024 « Equipements de proximité » et présente le plan de financement prévisionnel suivant :

- Département : 34 820,00 €
- Fonds propres : 97 319,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement proposé ;
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de prévoir cette dépense au budget ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'octroi d'une subvention dans le cadre de l'aide territoriale « Equipements de proximité » du Département pour les travaux d'aménagement des voiries Vie de l'Etraz et rue de l'Eglise.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents afférents et à exécuter la présente décision.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART

